



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL CHARENTE-MARITIME DE BASKET-BALL

6 B rue de Belgique - Beaulieu 2 – 17138 PUILBOREAU

E-mail à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 : [presidence@charentemaritimebasketball.org](mailto:presidence@charentemaritimebasketball.org)

[secretairegeneral@charentemaritimebasketball.org](mailto:secretairegeneral@charentemaritimebasketball.org)

[siegecd17@charentemaritimebasketball.org](mailto:siegecd17@charentemaritimebasketball.org)

[www.basket17.fr](http://www.basket17.fr)

---

### PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION n° 6 du COMITÉ DIRECTEUR du lundi 29 juin 2020 à Puilboreau

Présents au comité : Mmes Valérie CATTANÉO, Marie CHERDO, Christine DELPEIX, Sylvette GOURDON, Aurélie GRAYO, Céline MÉCHIN, Geneviève PALVADEAU, Valérie PLAIRE, Valérie TARISSA, Mrs Patrick BENDAOU, François BERNARD, Sébastien BRUNET, Pierre CHATEAU (en visioconférence), Michel CHERDO, François DUSSAUZE, Thierry LESTIEU, Sébastien LUQUÉ, Philippe MÉJEAN.

Excusés : Mme Gwenaëlle CHAMLONG, Mrs Gilles BLAIN, Alain COCHET, Dominique COUTURE, Raphaël FERRAND, Aurélien GENTES, Michel JUILLET, André LAHONDÈRE.

Invités présents : Mmes Dominique LIMA DOS ANJOS, Sylvie BURIDANT, Mr Benoît CHARRUYER.

#### Infos diverses

##### ❖ FFBB :

Voir sur eFFBB : Notes répertoriées dans le compte rendu de la réunion de bureau n° 10 du 24 juin 2020.

Et depuis :

- RAS.

##### - Dispositions fédérales Covid-19 – Note n° 20 du 26 juin 2020 :

- Instructions du Ministère des Sports du 23 juin 2020 relative à la reprise progressive et adaptée aux risques liés à l'épidémie de Covid-19 de la pratique des activités physiques et sportives (phase 3) suite à la modification du décret n° 2020-663 du 31 mai 2020.

##### - Nouvelle offre de licences :

- Maintenance de « e-licence » le 30 juin 2020.
- Réunion des référents avec la FFBB via Teams le jeudi 9 juillet 2020.
- Projet licence Note n° 4 du 29 juin 2020. Référentiel des licences.

##### ❖ Ligue Nouvelle-Aquitaine :

- Validation des dossiers d'arbitres par la COMED (2 en 17).
- Confirmation des montées de St Clément en RM2, Jarnac Champagne en RM3, Aytré en RF3. La Jarrie vient de bénéficier de la libération d'une place en RM3.

##### ❖ DDCS : Direction Départemental de la Cohésion Sociale.

- Information reçue ce soir : Notre demande faite d'un agent de développement est validée (24h par semaine) : Augmenter le nombre de licenciés (+ 500 sur 2 saisons) et de clubs, augmenter l'offre de pratique (Vivre Ensemble), augmenter les écoles participantes à l'Opération Basket Ecole (OBE). Objectif de pérenniser le poste la 3<sup>ème</sup> année.
  - **Mission 1** : Réduction des inégalités d'accès à la pratique.
  - **Mission 2** : Création de clubs dans les territoires ruraux et les zones géographiques dépourvues de Basket.
  - **Mission 3** : Développer l'opération Basket École, en partenariat avec les clubs qui seront centres de ressources techniques.
  - **Mission 4** : Développer le vivre ensemble : Basket santé, Basket inclusif, Basketonik.

❖ **Conseil Départemental de la Charente-Maritime :**

- Subvention du département : 8410 € répartis en Fonctionnement (2110 €), Stages (3000 €), actions de promotion (2000 €), matériel sportif (800 €), matériel bureautique (500 €).
- Aide aux associations ayant subi des pertes liées au COVID-19.

❖ **CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif :**

- RAS.

❖ **Centre Sportif Départemental de Boyardville :**

- RAS.

❖ **Comité Départemental de basket 17 :**

- Voir les CR de la réunion du comité n° 5 du 18 mai 2020 et de bureau n° 10 du 24 juin 2020.
- CR de l'activité du comité Charente-Maritime Basketball.
- Réunion au collège d'Archiac ce soir suite à la demande d'aide financière pour l'intervention sur la section officielle 1h pour 36 semaines (1620 €). Estimer le coût d'une intervention de Karim pour 2h tous les 15 jours.

❖ **Secrétariat général** (Geneviève Palvadeau) [secretairegeneral@charentemaritimebasketball.org](mailto:secretairegeneral@charentemaritimebasketball.org)

- Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur n° 5 du 18 mai 2020.
- Ratification du PV de bureau n° 10 du 24 juin 2020.
- 3831 licenciés (-102 soit - 2,6% au 28 juin 2020) répartis en 2691 M (70,2 % et - 134) et 1140 F (29,8 % et + 32). Trois licences saisies depuis l'arrêt des activités basket le 13 mars 2020. La FFBB est en augmentation de + 0,7 %.
- OBE : 2207 élèves de 85 classes validées sur 29 écoles pour 10 clubs référents : Ars – Ciré – La Jarrie – Oléron – Rochefort - Saintes - St Rogatien - Saujon – St Martin – Villeneuve.
- Modification du correspondant du club de St Rogatien : Jonathan Béraud - 6 chemin des Rossignols – 17180 Périgny - Tél : 06 37 84 10 79 – saintro-basketclub@hotmail.com
- Point sur le renouvellement des affiliations des clubs : 27 l'ont fait sur 32.
- Nouvelle offre de licences. Mise à jour de FBI et Formation e-learning sur la plateforme Sporteef.
- Mise en place des nouvelles adresses de messagerie .org à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Pour Karim : [ctf@charentemaritimebasketball.org](mailto:ctf@charentemaritimebasketball.org)

• **Suite au report de l'Assemblée Générale (AG) électorale du comité du 12 juin au vendredi 4 septembre 2020 :**

- **Demande le 17 juin 2020 de confirmation ou non des actes de candidatures déposés.**
- **Actes de candidatures relancées le 17 juin 2020 (17 juin au 28 juin 2020) :**
  - Membres du comité directeur (nombre dans les statuts : 25 + 1 médecin).
  - Délégués à l'AG Fédérale électorale du 19 décembre 2020.
- **Modification de la commission électorale :**
  - La commission électorale doit être modifiée du fait de la candidature de Dominique Lima Dos Anjos au comité directeur. Le nom de Dominique Couture est proposé et validé par le comité directeur.
  - Cette commission devra vérifier et valider les nouvelles candidatures.
- **Lieu de l'AG :** Celle-ci se tiendra dans la salle des fêtes de St Germain-de-Marencennes.
- **Convocation à l'AG à envoyer.**
- **Modification et arrêt de l'Ordre du jour de l'AG : Validé par le comité directeur.**
  - Emargement et vérification des pouvoirs.
  - Vote pour l'élection des membres au comité directeur.
  - Approbation du PV des AGO et AGE 2019.
  - Allocution de la Présidente.
  - Entérinement du résultat de la consultation à distance du 16 au 23 juin 2020 sur :
    - Le report de l'AG du comité au 4 septembre 2020.
    - La prorogation du mandat des élus jusqu'à l'élection des nouveaux membres.
    - La prorogation exceptionnelle des mandats des délégués fédéraux préalablement désignés pour l'AG Fédérale d'octobre 2019 jusqu'à l'AG Fédérale ordinaire non électorale du samedi 17 octobre 2020. Leur mandat s'arrêtera le 20 octobre 2020.

- Désignation des 2 délégués et 2 suppléants du comité à l'AG Fédérale élective du samedi 19 décembre 2020. Approbation de la durée de leurs mandats du 20 octobre 2020 au 15 juillet 2021.
  - Rapport moral.
  - Rapport des commissions.
  - Comptes financiers de l'exercice clos au 15 mai 2020. Décision de l'affectation des résultats.
  - Rapport des vérificateurs aux comptes.
  - Budget prévisionnel 2020/2021.
  - Fixation des taux de remboursement des frais de déplacement, de missions ou de représentations effectuées par les membres du comité directeur.
  - Election des commissaires aux comptes.
  - Résultat des élections et présentation des membres du comité.
  - Remise des récompenses.
  - Questions diverses.
  - Election du président du comité.
  - **Préparation du livret** : Point sur les comptes rendus des commissions.
- ❖ **Trésorerie** (François Dussauze) [tresorier@charentemaritimebasketball.org](mailto:tresorier@charentemaritimebasketball.org)
- Voir les CR de la réunion du comité n° 5 du 18 mai 2020 et de bureau n° 10 du 24 juin 2020.
  - Facturation des soldes aux clubs : St Clément est en attente de la subvention municipale.
  - Arrêt des comptes financiers de l'exercice clos 2019/2020 au 15 mai 2020. Affectation des résultats en fonds propres. **Validé à l'unanimité.**
  - Arrêt du budget prévisionnel 2020/2021. **Validé à l'unanimité.**
- ❖ **Commission sportive** [sportive@charentemaritimebasketball.org](mailto:sportive@charentemaritimebasketball.org)
- Voir les CR de la réunion du comité n° 5 du 18 mai 2020 et de bureau n° 10 du 24 juin 2020.
  - Etablissement des poules séniors 17. (**Cf annexe 2**)
    - Suite à la montée de La Jarrie en RM3, la PRM sera au final à 10. Donc, 2 poules de 10 (PRM et DM2) et 1 poule de 11 en DM3. Rochefort reste en PRM. Port d'Envaux redémarre en DM3. Ciré refuse de jouer en DM2. Gémozac/Pons accepte de monter en DM2.
    - En PRF, 2 poules de 7 et 6 équipes en phase de brassage. Il y a un impact concernant la charte des officiels et des désignations. Pour la seconde phase à 2 poules A et B (suite à 3 montées et 3 descentes).
  - Calendrier sportif 2020/2021 actualisé.
  - Championnat Interdépartemental U13 : Harmonisation du championnat entre les 4 comités du secteur Nord. Gestion par notre comité. Dossiers de candidature.
  - **Trophée du Fair-Play Yannick Méchin** : Valorisation avec gain de 500€ (250 € en cash et 250 € en bon d'achat) + Remise officielle dans le club lors d'une cérémonie. **Validée.**
- ❖ **Commission 3X3**
- La FFBB doit nous contacter pour la dotation des ballons du championnat.
- ❖ **Commission Mini Basket** [mini@charentemaritimebasketball.org](mailto:mini@charentemaritimebasketball.org)
- Voir les CR de la réunion du comité n° 5 du 18 mai 2020 et de bureau n° 10 du 24 juin 2020.
- ❖ **Commission Technique** [technique@charentemaritimebasketball.org](mailto:technique@charentemaritimebasketball.org)
- Voir les CR de la réunion du comité n° 5 du 18 mai 2020 et de bureau n° 10 du 24 juin 2020.
  - La nouvelle formation du Brevet Fédéral débutera en janvier 2021.
- ❖ **Commission Départementale des Officiels** (Philippe Méjean) [cdo@charentemaritimebasketball.org](mailto:cdo@charentemaritimebasketball.org)
- Voir les CR de la réunion du comité n° 5 du 18 mai 2020 et de bureau n° 10 du 24 juin 2020.
  - **Formation des stagiaires régionaux** : Les 2 absents se sont manifestés.
  - **Stage de revalidation des arbitres départementaux** : Le stage est programmé au centre sportif de Boyardville du samedi 19 septembre 2020 à 14h au dimanche 20 septembre à 14h30.
  - Projet : avoir un Conseiller Technique Arbitres mutualisé.

- ❖ **Commission Statuts Qualifications** (Céline Méchin) [qualification@charentemaritimebasketball.org](mailto:qualification@charentemaritimebasketball.org)
  - La période de mutation est exceptionnellement étendue jusqu'au 15 juillet 2020.
  - 67 en cours. 23 validées par les clubs.
- ❖ **Commission Règlements** (François Bernard)
  - Coupe 17 Michel Château : Mise à jour du règlement pour la saison 2020/2021. Ajout des U13. **Validé. (Cf annexe 1).**
  - Trophée du « Fair Play Yannick Méchin » : Projet de règlement sportif pour la saison 2020/2021. Réajustements en cours.
- ❖ **Commission Equipements : ex Salles et Terrains** [equipement@charentemaritimebasketball.org](mailto:equipement@charentemaritimebasketball.org)
  - RAS.
- ❖ **Commission Vivre Ensemble** (Valérie Cattanéo)
  - Pour la saison prochaine, opération Basket Santé à St Laurent de la Prée. Faire la demande à la FFBB.
- ❖ **Commission Dotations et matériels** (Valérie Plaire)
  - 8 ballons T7 + 1 jeu de chasuble pour la Classe à Horaires Aménagés (CHAM) masculine du lycée St Exupéry. Estimation de 500 €. **Validé.**
- ❖ **Commission Site internet « basket17.fr » Sébastien Brunet** [communication@charentemaritimebasketball.org](mailto:communication@charentemaritimebasketball.org)
  - Interview de Sylvette par la radio NAQ de La Rochelle. Cette radio est très demandeuse d'infos basket à communiquer.
  - Mise à jour du site.
  - 388 « j'aime » sur Facebook.

**Divers :**

- Des idées pour le comité : Communiquer avec les parents – Etre attractif - Organiser les vœux des présidents – Réunions en visioconférence via Teams – Déplacer physiquement la réunion du comité vers le Sud.
- Une équipe de loisirs « les Bernaches » demande au comité une dotation de ballons 3X3.

**Sujet du jour** : 21h - 22h

**Préparation de la saison 2020/2021**

**Prochain comité à fixer.**

La Présidente de la Charente-Maritime BasketBall  
Sylvette GOURDON

La Secrétaire Générale  
Geneviève PALVADEAU

# ANNEXE 1

## COUPE DE CHARENTE MARITIME – COUPE 17 MICHEL CHÂTEAU

**Art.1 :** Le Comité organise une Coupe de Charente Maritime (Trophée Michel CHÂTEAU) réservée à toutes les équipes des catégories **Seniors (Masculins et Féminines), U18F, U17M, U15 et U13 (Masculins et Féminines)** évoluant dans les championnats départementaux et régionaux.

**Art.2 :** Chaque groupement sportif a l'obligation d'engager **une équipe au minimum par catégories Seniors (Masculins et Féminines), U18F, U17M, U15 et U13 (Masculins et Féminines)** lorsque celle-ci participe à un championnat départemental ou régional. Un groupement sportif peut engager plusieurs équipes en respectant les mêmes règles que celles du championnat (brûlages et personnalisation des équipes).

**Art.3 :** La désignation des rencontres est établie par tirage au sort entre chaque tour. Toutefois, les équipes 1, 2 ou 3 d'un même groupement sportif ne se rencontreront pas (sauf éventuellement en ½ finale, pour éviter une finale entre équipes du même groupement sportif).

**Art.4 :** Pour le premier tour, c'est l'équipe tirée en premier qui reçoit ; s'il y a plus d'une division d'écart, c'est obligatoirement l'équipe de division la plus basse qui reçoit ; il en sera ainsi pour tous les tours jusqu'en demi-finale. Toutefois, le Comité se réserve le droit d'organiser le 1er tour sur un même lieu, déterminé par la Commission Sportive après appel à candidatures. Les équipes engagées en Coupe de France seront exemptes au 1er tour.

**Art.5 :** La coupe se déroule suivant une formule à handicap selon la division dans laquelle évolue l'équipe en championnat.

**Art.6 :** La coupe se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

**Art.7 :** Les finales se dérouleront dans un même lieu déterminé par la Commission Sportive après appel à candidatures. Un jury élira le MVP de chaque finale.

**Art.8 :** Les rencontres devront se dérouler le week-end aux horaires règlementaires (voir article 10 du règlement sportif de Charente-Maritime). Toutefois, une date exceptionnelle pourra être décidée par le Comité.

**Art.9 :** Le groupement sportif recevant devra envoyer l'horaire de la rencontre à la Commission Des Officiels (CDO) et au groupement sportif visiteur **30** jours ouvrables avant la rencontre.

**Art.10 :** L'engagement pour la coupe est gratuit.

**Art.11 :** Les dispositions financières s'appliquent pour toute la durée de la coupe (frais d'arbitrage, de forfait, etc...).

**Art.12 :** Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité Départemental pour l'ensemble des Finales (SM, SF, U18F, U17M, U15M, U15F, U13M et U13F).

**Art.13 :** L'envoi du fichier « Export » se fait sur le serveur de la FFBB : <http://www.ffbb.com/ffbb/officiels/otm/e-marque>

**Art.14 :** Les résultats sont saisis sur internet avant minuit le samedi et 21h le dimanche, par le groupement sportif recevant. En cas de résultats non saisis, une pénalité financière par résultat non saisi (voir dispositions financières) sera infligée au groupement sportif fautif.

**Art.15 :** En cas de réclamation ou d'incidents pour quelque motif que ce soit, l'arbitre doit lui-même se charger de l'acheminement de la feuille de marque dans les mêmes conditions de diligence que ci-dessus requises.

**Art.16 :** Sur demande de la Commission Sportive, la Commission de Discipline se réserve le droit d'exclure une équipe qui ne respecterait pas les règles du Fair-play, ainsi que toute équipe qui aura été exclue du Championnat Régional ou Départemental.

## Annexe 2 : poules séniors 2020/2021

	PRM	DM2	DM3	PRF - Poule 1
1	SAINTEES - 2	MARSILLY - 2	ST AGNANT	STADE ROCHELAIS - 2
2	AYTRE - 2	VILLENEUVE LS	CIRE - 2	PORT D'ENVAUX
3	ST XANDRE - 1	AYTRE - 3	SAINTEES - 3	SAINTEES
4	CIRE - 1	LA JARRIE - 2	TONNAY CHARENTE	SAUJON -
5	MARSILLY - 1	BURIE	SURGERES	BBMB
6	TASDON LR	BBMB - 2	ST XANDRE - 2	ST XANDRE - 1
7	ST ROGATIEN - 2	STADE ROCHELAIS - 4	SURGERES - Espoir	JARNAC CHAMPAGNE
8	ANGOULINS - 1	ST JEAN D'Y	ANGOULINS - 2	PRF - Poule 2
9	ARS EN RE - 1	ARS EN RE - 2	ST ROGATIEN - 3	ST XANDRE - 2
10	ROCHEFORT - 2	GEMOZAC - PONS	ROYAN - 2	LA JARRIE - 3
11			PORT D'ENVAUX	CORME ROYAL
12				AYTRE - 3
				TONNAY CHARENTE
				ROYAN

Saintes 2 (RM2) repart en PRM  
 Jarnac et La Jarrie accèdent à la RM3  
 Port D'Envaux repart en DM3

St Agnant demande à repartir en DM3  
 Angoulins - Nouvelle équipe  
 St Rogatien 3 - Nouvelle équipe  
 Royan 2 - Nouvelle équipe

13 équipes - répartition en 2 poules  
 en fonction du classement  
 Aytre 2 - accèdent à la RF3  
 Royan et Jarnac - nouvelle équipe